



Campagne bruit centre ville Rennes, 2024

Journée d'information – CIDB

23.09.2025

Service Santé Environnement

Brice Vergnerie/Pauline Mordelet



Les « services santé » de la Ville de Rennes

Direction Santé
Publique Handicap

Mission Handicap

Service Santé Enfance

Mission Promotion
Santé Territoire

**Service Santé
Environnement**

Applique la réglementation liée aux pouvoirs de police du maire et du Préfet (SCHS)

Décline la politique municipale de santé sur ses aspects santé environnementaux

Des thématiques variées : air, eau, bruit, ondes, sols pollués/ICPE, habitat insalubre, urbanisme et santé...

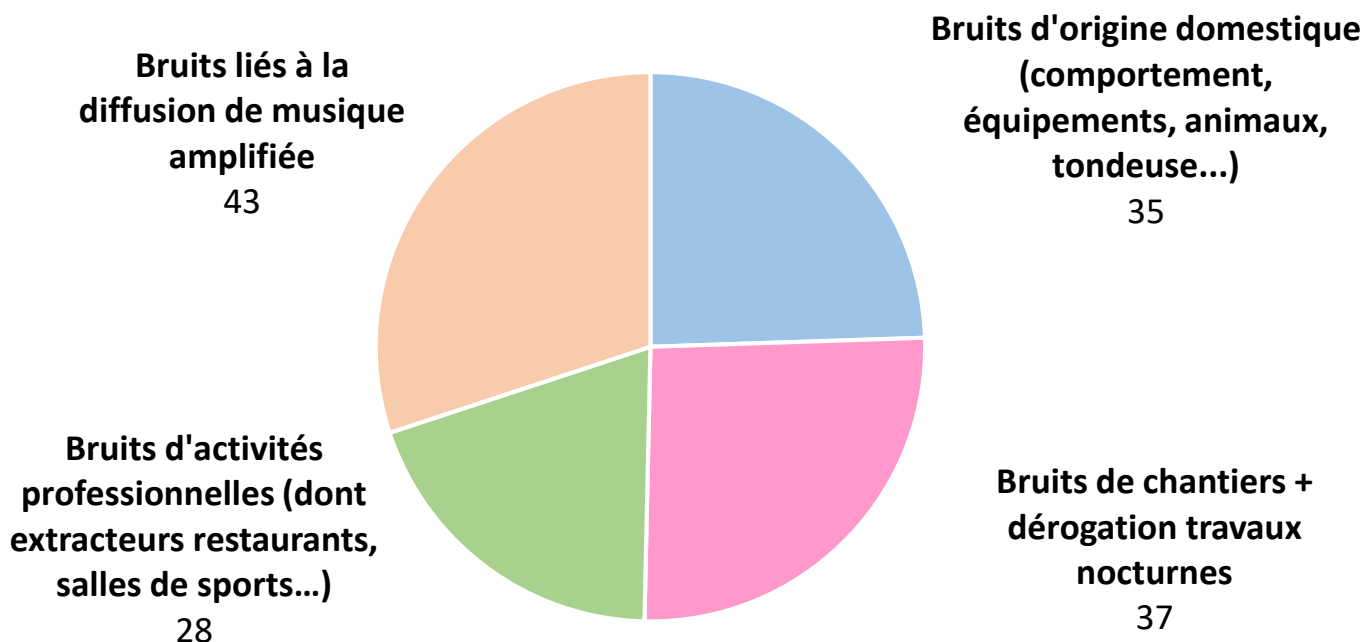
Une approche transversale menée avec les services de la Ville et de la Métropole



La lutte contre les nuisances sonores

Le Service Santé Environnement a en charge, pour le compte du maire, la lutte contre les nuisances sonores dont le traitement des plaintes

143 dossiers liés au bruit instruits par le service en 2024



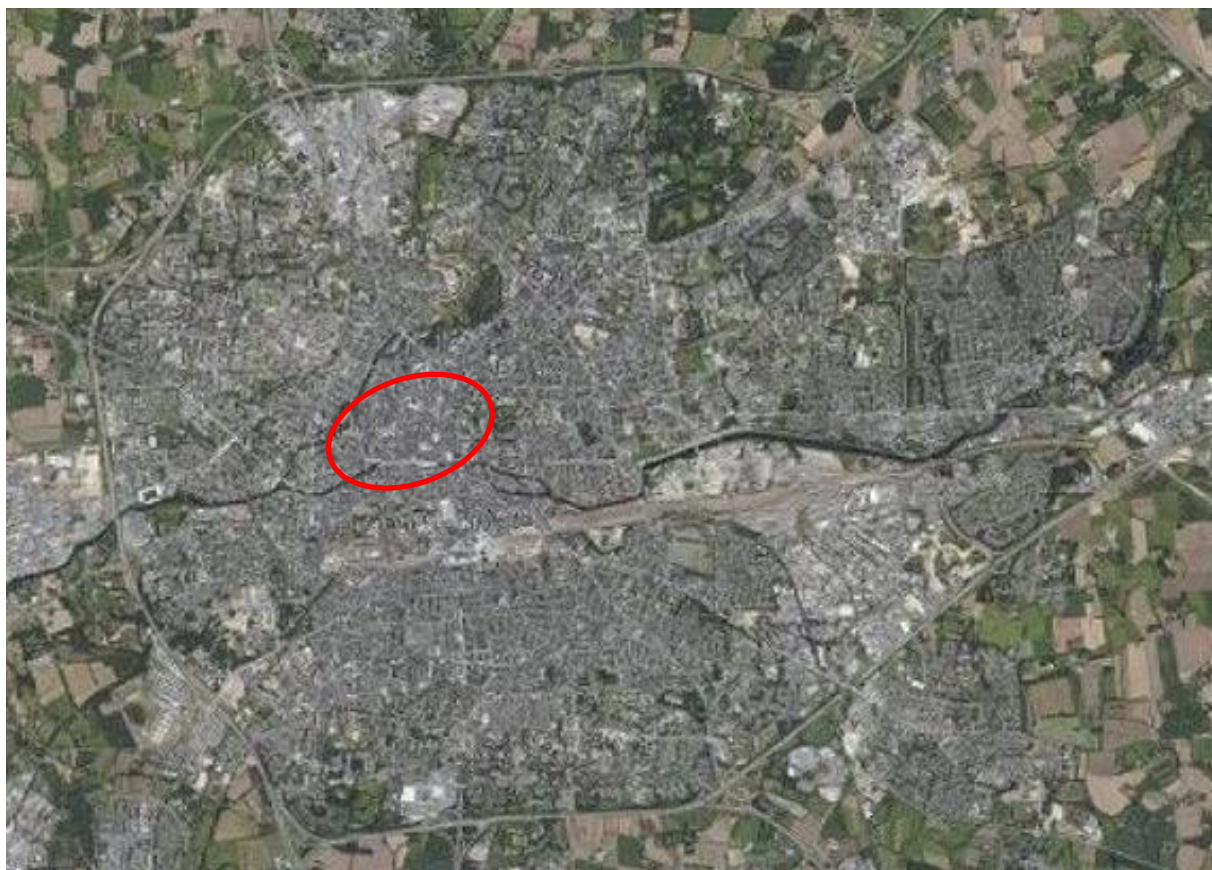
30 mesures acoustiques réalisées pour objectiver les plaintes

4 Procès Verbaux dressés (pour non réalisation d'EINS ou dépassement d'émergences réglementaires)



Les campagnes de mesures de bruit en centre ville

Depuis plus de 20 ans, le Service Santé Environnement mène une démarche d'observation et de suivi en réalisant des campagnes de mesures de bruit en centre ville.



228 000 habitants - 73 000 étudiants

- Entre 150 et 200 bars (dont un peu plus de 100 dans l'hyper centre)
- Entre 500 et 550 restaurants (licence restaurant + vente à emporter)

Campagne de mesures de bruit en centre ville – Rennes 2024 – Périmètre d'étude

Crédit photo : portail des données géographiques de Rennes métropole – service santé environnement – Ville de Rennes - (2025)



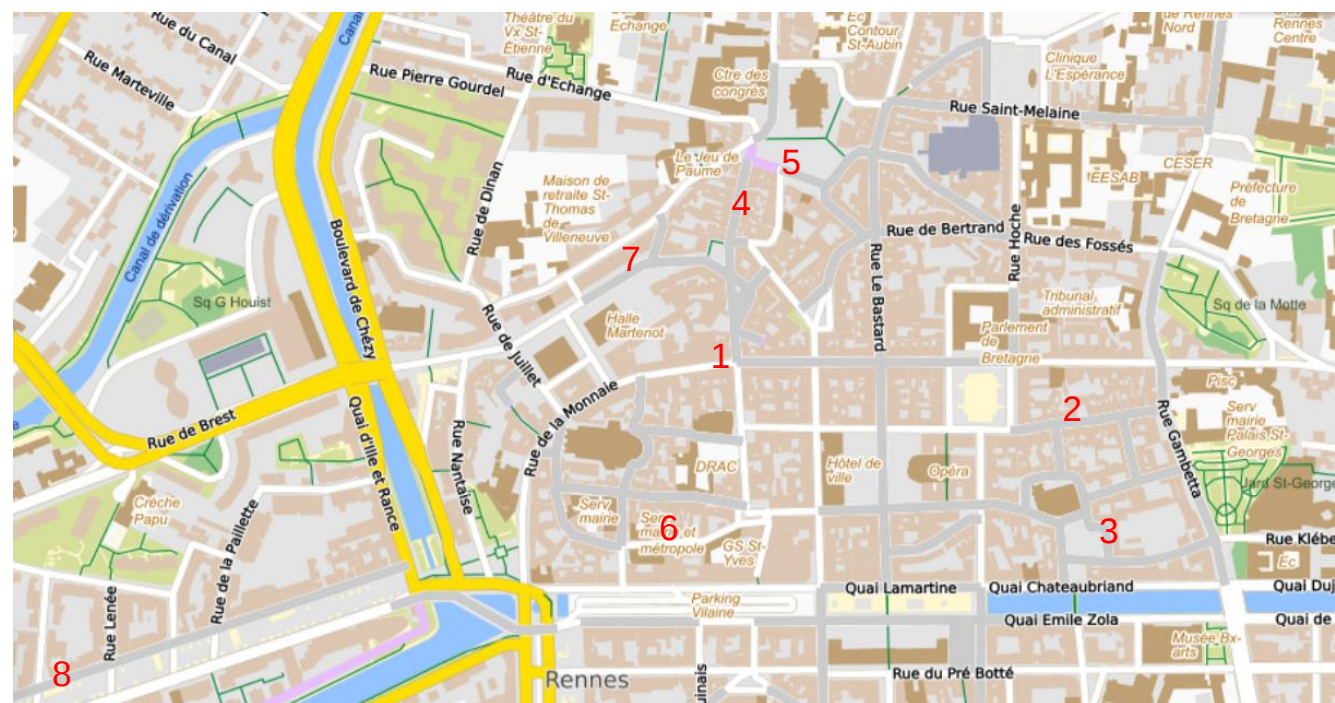
Modalités de réalisation de la campagne

- **Période de la campagne** : du 11 avril au 6 juin 2024 (+ résiduel en octobre).
Un jeudi soir – mesures sur 24h

- **8 sites de mesures dans le centre-ville** :

Rue de Toulouse (1)
Rue Saint-Georges (2)
Place Saint-Germain (3)
Rue Saint-Michel (4)
Place Saint-Anne (5)
Rue Saint-Yves (6)
Place des Lices (7)
Mail François Mitterrand (8)

+ 1 site (mesure du résiduel) :
Quartier résidentiel nord



Campagne de mesures de bruit en centre ville – Rennes 2024 – Sites de Mesure

Crédit photo : portail des données géographiques de Rennes Métropole – service santé environnement – Ville de Rennes - (2025)



Modalités de réalisation de la campagne

- **Matériel :**

Sonomètre Bruel & Kjaer de classe 1 et de type 2250.

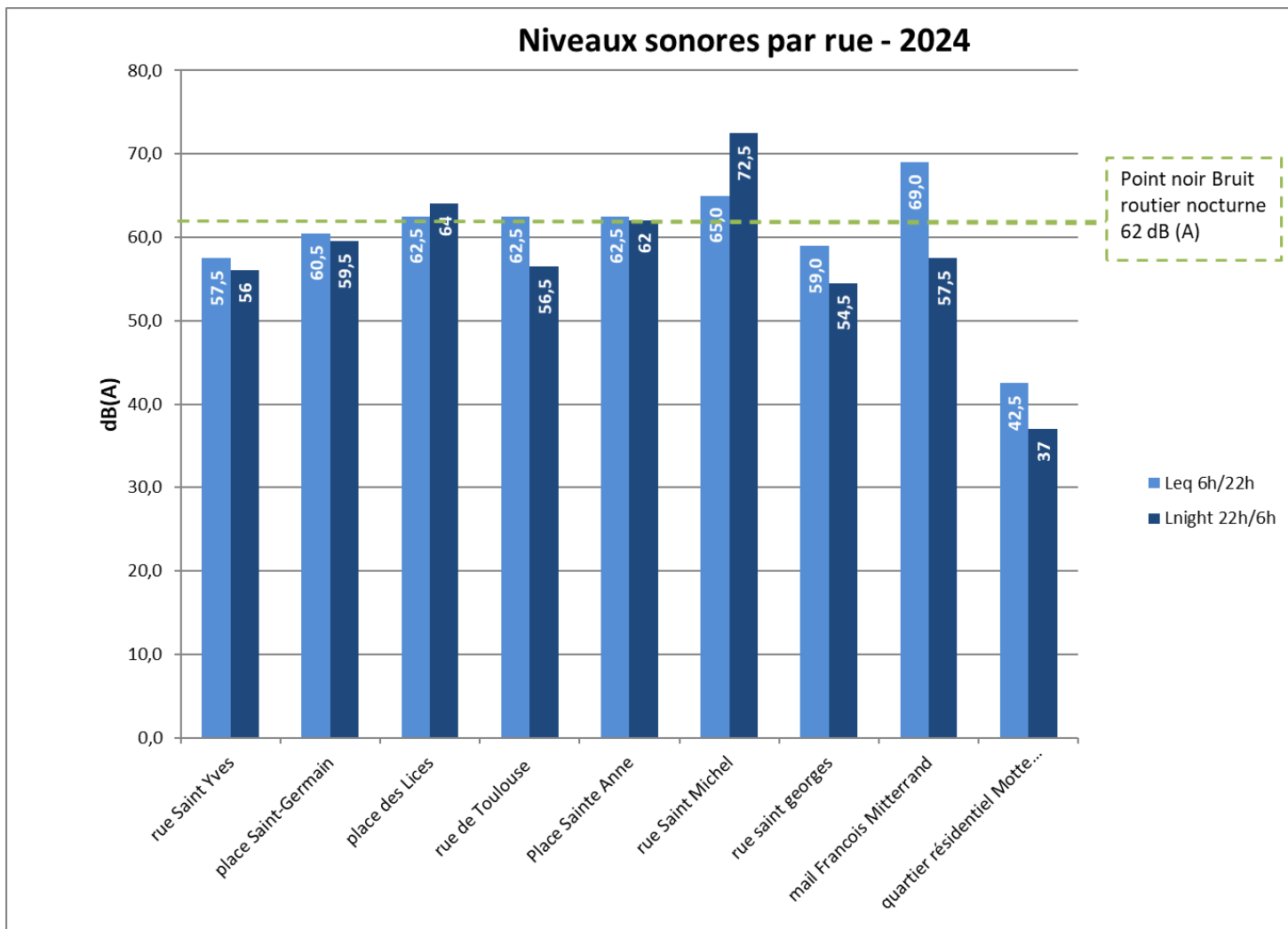
La vérification périodique du sonomètre a été réalisée par le LNE le 27 novembre 2023.

Microphone installé à l'extérieur, à 2 m des façades ou sonomètre directement sur le balcon.





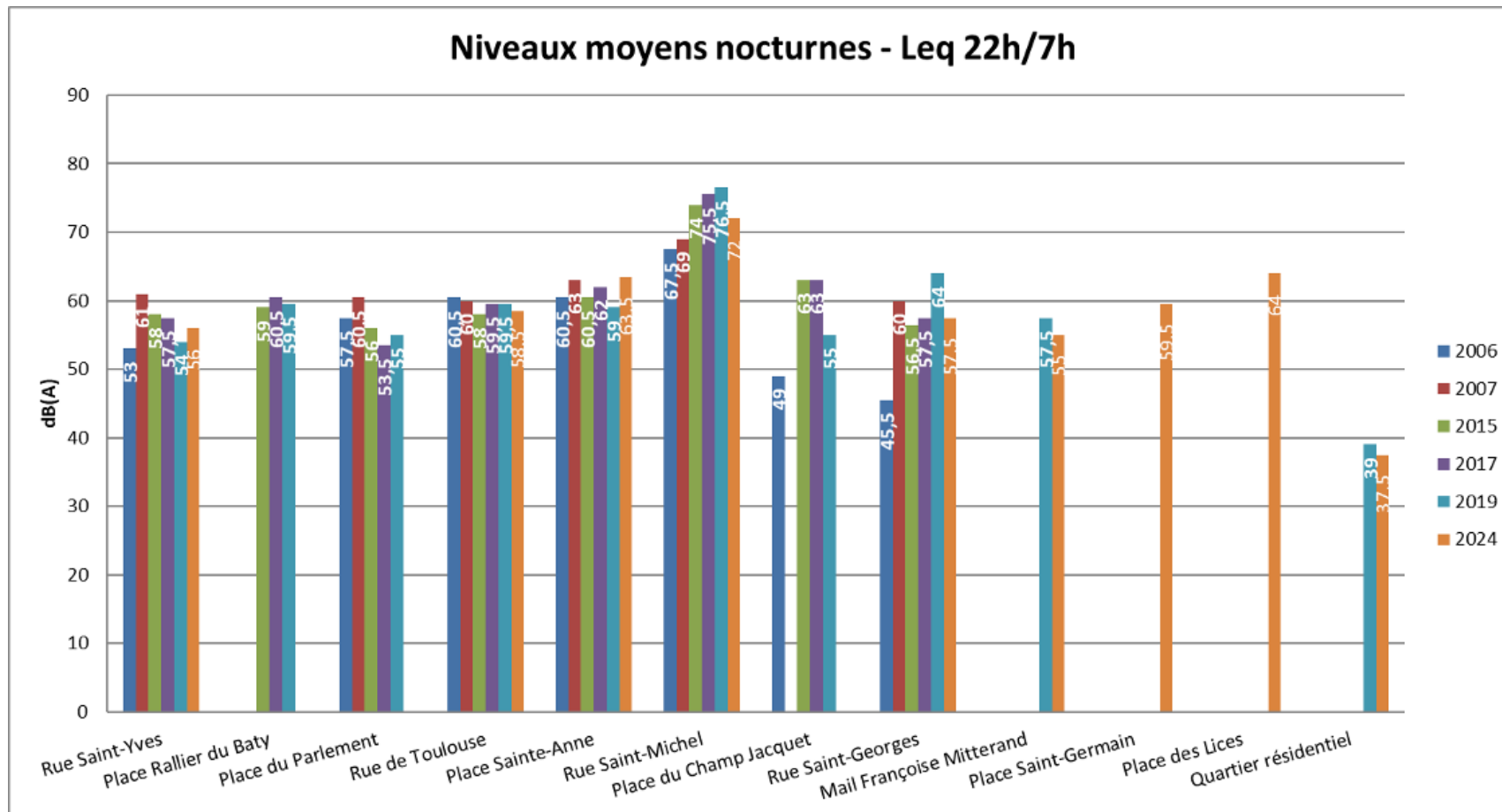
Les niveaux sonores par rue



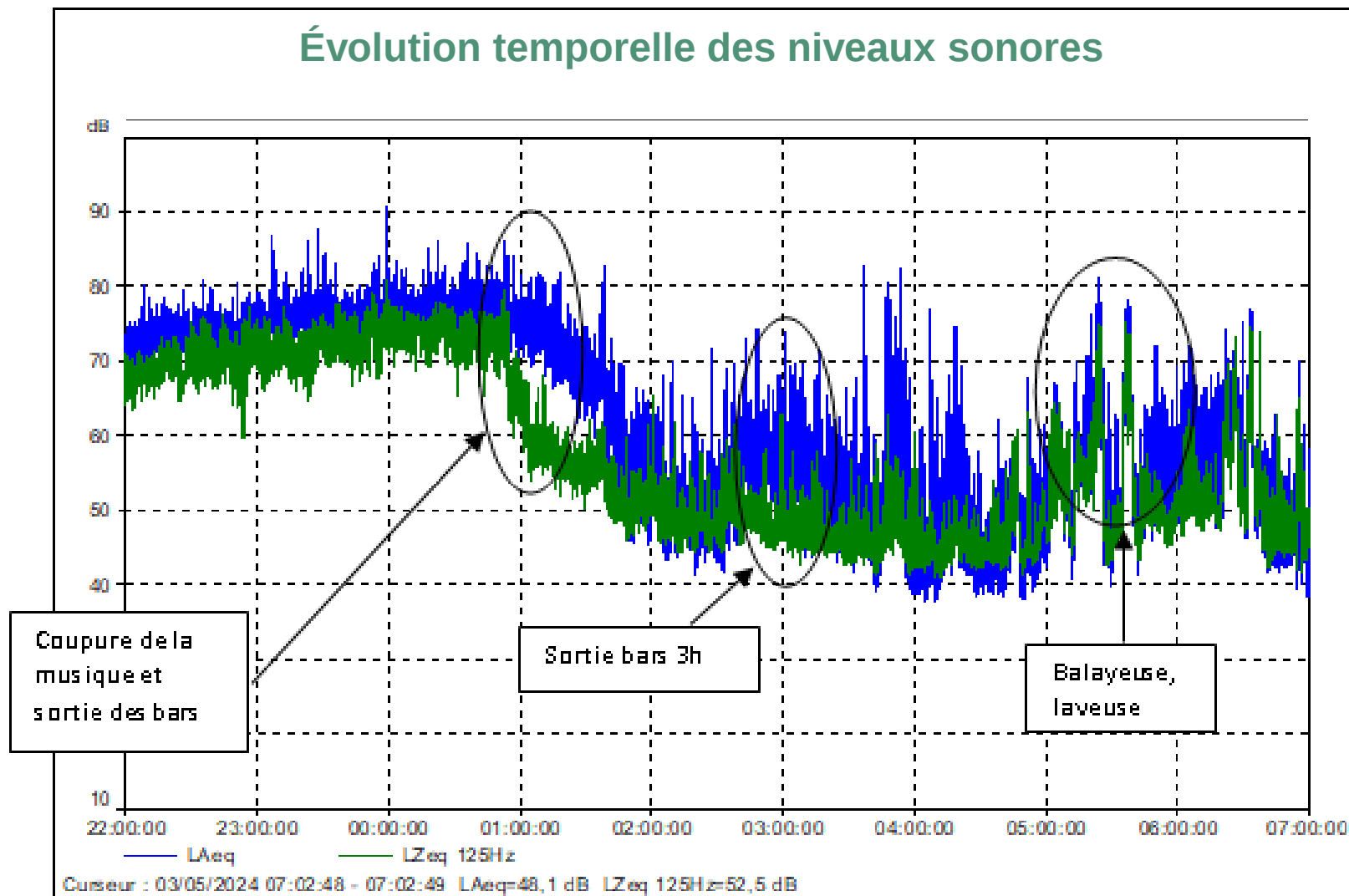
- Rue Saint-Michel et place des Lices : niveau nocturne > niveau diurne
- Rue Saint-Michel présente le niveau le plus élevé en période nocturne
- Le volume sonore du centre-ville est très supérieur au quartier résidentiel (en période nocturne comme en période diurne)



Niveaux moyens nocturnes

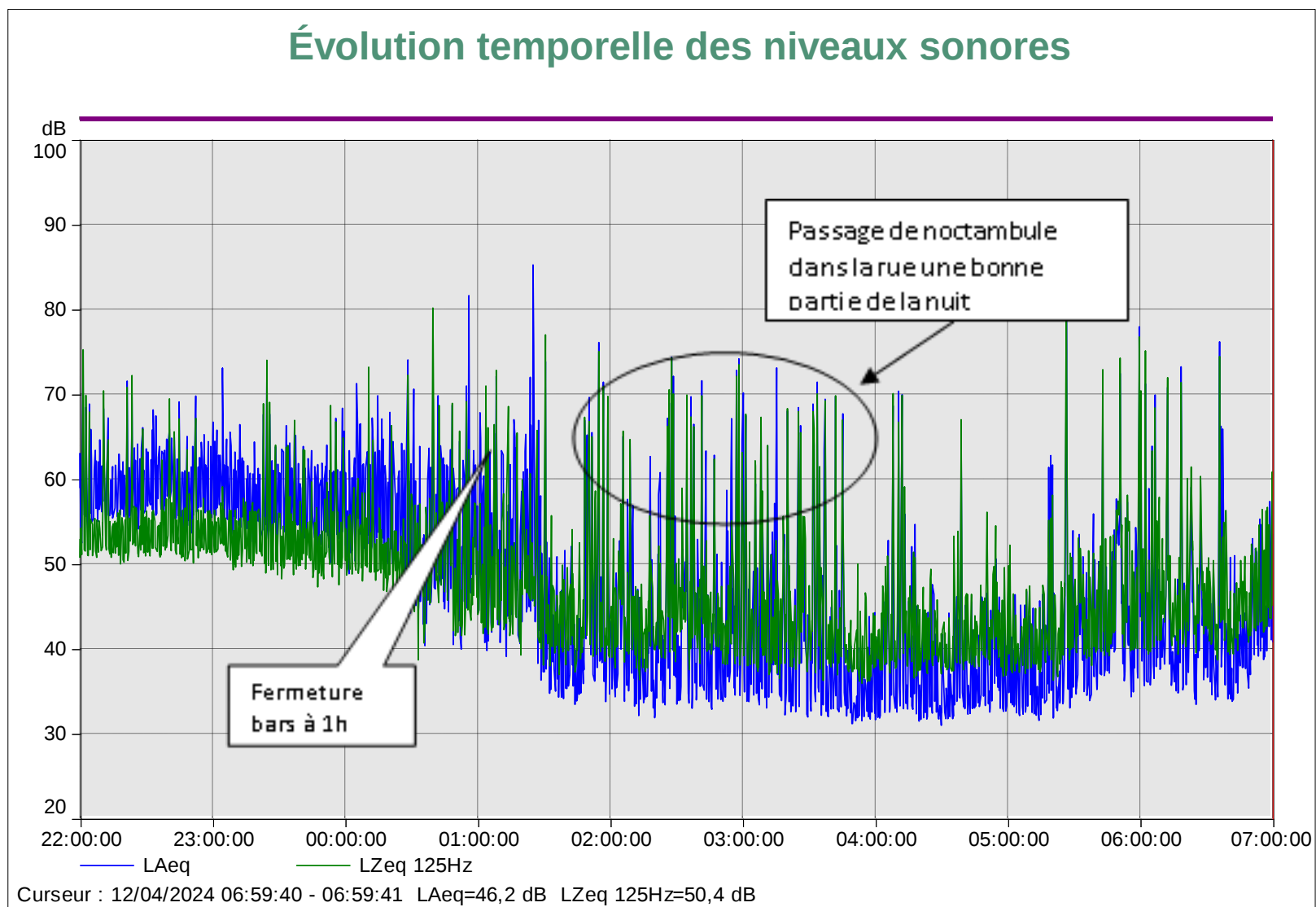


- Niveau sonore rue Saint-Michel en baisse mais toujours le plus bruyant en période nocturne
- Réappropriation de la place Saint-Anne
- Volume sonore rue de Toulouse relativement stable





Typologie et temporalité du bruit – Ex. rue Saint Yves





Synthèse des résultats

- **Des niveaux sonores en hyper centre élevés en période nocturne**
- **De nouveaux lieux de fêtes :**
 - Place Saint-Germain, Place des Lices, Mail François Mitterrand
- **Des sources de bruits à l'origine des niveaux sonores élevés multiples :**
 - le brouhaha de la clientèle des débits de boisson en terrasse ou de passage dans la rue,
 - le bruit des noctambules qui se perpétue toute la nuit avec les voix, cris, chants,
 - la musique des bars est très présente sur l'espace public rue St-Michel
 - entre 5h et 7h : le bruit des opérations de nettoyage des sols. Les nombreux déchets (gobelets en plastique, bouteilles en verre,...) présents sur le sol des rues en fin de nuit, obligent à un nettoyage long, aggravant la nuisance. Le démarrage de ces opérations de nettoyage (sol mouillé, bruit...) pousse les derniers noctambules à partir.



Quels leviers d'actions ?

- La sensibilisation et le rappel à la réglementation des exploitants de bars, dont la gestion des terrasses et de leur clientèle
- La sensibilisation des noctambules par les pouvoirs publics, dont la prévention des conduites à risques dont l'alcoolisation (*une des actions du dispositif Noz'ambule*)
- La poursuite de la lutte contre la présence des déchets sur le sol
- La diversification des offres de commerce dans la rue Saint-Michel et Place Sainte-Anne.

Au-delà du niveau sonore élevé en centre ville, constat d'une **évolution dans la typologie des plaintes** (restaurants festifs, terrasses, guinguettes...) et **dans leur localisation** (hors centre).

Nouvelle campagne de mesures à venir en 2026.

**Merci pour votre
écoute**